



ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Inspection d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Sigle : IA-IPR

Affaire suivie par :

Karel DASSONVILLE

Gaël GLANDIERES

Marie-Hélène PEREZ

IA-IPR SVT

Tél : 05 36 25 72 14/15/16

Tél : 05 36 25 71 89/88

Mél : secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 6 septembre 2021

Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre

à

Mesdames, Messieurs les professeurs
des sciences de la vie et de la Terre
S/c du chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2021 pour les enseignants de Sciences de la vie et de la Terre au collège et au lycée.

Chères et chers collègues,

L'équipe des IA-IPR SVT vous souhaite une bonne année scolaire 2021-2022 et adresse ses vœux de bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre académie.

Armelle VIALAR ayant obtenu une mutation, Gaël GLANDIERES rejoint notre équipe.

2021-2022 sera officiellement, en France et en Europe, **l'année de la Biologie** en partenariat avec le CNRS (voir en page 5).

Des informations complémentaires à cette lettre sont en ligne sur la [page d'accueil du site pédagogique SVT de l'académie](#). Ce canal d'information, rapide et réactif, est très fréquemment actualisé. **Étant notre vecteur principal d'information, vous devez le consulter régulièrement** pour être informés dans les meilleurs délais de toutes les actualités concernant les SVT.

Nous communiquons nos informations uniquement par les **adresses électroniques académiques** puisque celles-ci sont sécurisées. Nous vous remercions de les activer et de veiller à ce que votre boîte professionnelle soit vidée régulièrement.

Un contact SVT en établissement nous est indispensable. Aussi, en ce début d'année, nous vous remercions de bien vouloir indiquer **avant le 30 septembre, délai de rigueur**, qui assumera cette année la mission de coordonnateur disciplinaire, même s'il n'y a pas de changement.

A cet effet, **connectez-vous** à ce [formulaire en ligne](#) et **complétez-le** en veillant à ne pas laisser de fautes de frappe.

Pour accompagner la réflexion d'équipe, vous trouverez ci-après les principales données de cette rentrée 2021 :

- actualité institutionnelle et conseils pour 2021-2022 en page 3 et 4
- informations pour la rentrée en SVT en pages 5 et 6
- référence des textes en vigueur en pages 7 et 8

Merci de veiller à ce que tous les enseignants de SVT de l'établissement prennent connaissance de ces informations et tout particulièrement les professeurs **nommés en cours d'année**.

Pour nous contacter, nous vous remercions d'utiliser l'adresse jpr-svt@ac-toulouse.fr qui vous permet de nous écrire directement à tous les trois.

Les IA-IPR des sciences de la vie et de la Terre

**Karel Dassonville
Gaël Glandières
Marie-Hélène Perez**

1. Lettre de rentrée des corps d'inspection de l'académie de Toulouse, [les orientations pédagogiques de l'année scolaire](#)

Le collège des IA-IPR de l'académie de Toulouse vous souhaite une bonne rentrée scolaire et vous adresse cette lettre pour porter à votre attention ses principaux axes de travail de l'année scolaire à venir. Comme pour la rentrée précédente, il s'agit en premier lieu de considérer les conditions d'enseignement particulières de l'année passée, notamment dans de nombreux lycées. Il convient plus que jamais de tenir compte d'une hétérogénéité probable des acquis des élèves, peut-être plus importante qu'en temps ordinaire et d'accorder de l'attention aux évaluations de début septembre, quels que soient les niveaux d'enseignement.

Les axes de travail académique intègrent d'abord, de façon plus globale, une réflexion sur l'évaluation. Ils donnent ensuite, dans la continuité des années précédentes, une place prioritaire à l'apprentissage de l'oral et à la valorisation des pratiques pédagogiques qui en découlent, ainsi qu'au déploiement de « Devoirs faits » et aux liaisons inter-cycles.

1.1. Un nouveau cadre pour l'évaluation et le contrôle continu au LGT, dans la perspective du baccalauréat 2022

Le contrôle continu, qui représentera dès la session 2022 40 % de la note du baccalauréat, devient certificatif, ce qui implique la nécessité d'une concertation et d'une harmonisation pour construire une culture commune de l'évaluation, de la seconde à la terminale. Des textes nationaux¹ et un guide pédagogique rédigé par l'Inspection générale (parution prochaine), fixent le cadre et les modalités du travail à conduire. Une réflexion en établissement, qui engage l'ensemble de l'équipe pédagogique, doit aboutir à l'élaboration d'un **projet d'évaluation**.

Le collège des IA-IPR sera attentif à accompagner les équipes dans le cadre de la rédaction de ce projet et de la mise en œuvre de pratiques d'évaluation qui garantissent à tous les élèves une équité de traitement, dans le respect de la marge de liberté pédagogique propre à chaque discipline.

1.2. Au collège, la poursuite de « Devoirs faits » et l'action en faveur de la continuité école-collège

Le dispositif « Devoirs faits » est maintenant bien en place dans les établissements de l'académie. Les IA-IPR se mobilisent pour vous aider à approfondir la réflexion pédagogique à la fois sur la nature et le sens des devoirs ainsi que sur l'articulation entre le travail en classe et hors de la classe. La place du numérique dans le dispositif pourra par ailleurs être développée, sachant qu'un certain nombre de collèges expérimentent dès cette année « e-Devoirs faits ».

Dans le cadre de la continuité école-collège, une attention particulière sera portée à l'exploitation des résultats des évaluations menées en début de classe de 6^e. En prolongement, les plans français et mathématiques se poursuivent ; ils doivent contribuer à l'acquisition par les élèves des compétences fondamentales (lire, dire, écrire, compter) qui concernent l'ensemble des disciplines.

1.3. Au collège et au lycée, la poursuite des actions entreprises pour valoriser l'oral en classe

Un travail de formation et d'accompagnement important a été mené, en 2020-2021, en lycée : *vademecum*, parcours M@gistère, webinaires, réunions d'équipes, formations sur les techniques oratoires... Un document du collège des IA-IPR regroupe l'ensemble de ces ressources².

Ce travail doit être poursuivi à tous les niveaux d'enseignement, y compris en collège, par les professeurs de toutes les disciplines et par les équipes de vie scolaire³.

¹ Décret, arrêté et note de service des 27 et 28 juillet 2021.

² <https://view.genial.ly/5f81737f4977856eccca1f04/interactive-content-le-grand-oral>

³ https://disciplines.ac-toulouse.fr/cpe-vie-scolaire/system/files/2021-08/EMC-CPE-THEMATIQUES-GENERALES-DEF%20%281%29_0.pdf

2. Conseils relatifs au contexte sanitaire

2.1. Protocole sanitaire du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports

<https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

2.2. Activités pratiques dans le cadre des enseignements scientifiques et technologiques

À cette rentrée 2021, l'objectif est de poursuivre l'accueil de tous les élèves dans un cadre serein et propice aux apprentissages et dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Les enseignements scientifiques et technologiques privilégient une approche concrète des objets d'étude pour la formation des élèves et s'appuient sur des activités pratiques au cours desquelles les élèves sont amenés à travailler en binômes ou en groupes plus conséquents, en laboratoire spécialisé, autour d'îlots...

Il est essentiel de **maintenir, dans le contexte sanitaire que nous connaissons actuellement, ces activités pratiques** qui développent de nombreuses compétences. Elles participent de plus à l'éducation à la responsabilité en matière de sécurité des personnes et de protection de l'environnement.

Outre l'application du protocole sanitaire prévu par notre ministère, nous vous rappelons quelques **pratiques de bon sens** plus spécifiques aux activités de notre discipline :

- les laboratoires et salles de travaux pratiques peuvent être équipés de gel ou solution hydro-alcoolique et de lingettes désinfectantes en quantité suffisante. Toutefois, le gel ou solution hydro-alcoolique sont à proscrire lors de manipulations avec une source de chaleur (liquide inflammable) ;
- les postes de travail individuels sont privilégiés dans la mesure du possible. En cas de travaux en binôme, veiller à une répartition des tâches qui limite les échanges de matériel ;
- les élèves ne doivent pas se prêter les blouses. Cet équipement de protection individuelle (EPI) est personnel ;
- pendant les activités, le gel ou solution hydro-alcoolique ou les lingettes sont employés chaque fois que cela est nécessaire pour désinfecter les instruments et autres matériels de travaux pratiques ;
- pour l'utilisation de matériels communs comme les microscopes, les loupes binoculaires et autres matériels à oculaire, le port des lunettes de sécurité peut constituer un geste barrière qui peut être renforcé par la désinfection de l'oculaire avec une lingette ;
- un temps de la séance pourra être réservé à la désinfection des matériels par les élèves, avant et après utilisation, si leur autonomie le permet. Cette ressource avec de nombreux [conseils pour la conduite d'activités pratiques](#) constitue un support intéressant pour développer la réflexion sur l'éducation à la sécurité sanitaire.

2.3. Ressource académique sur vaccins-vaccination, covid-19

Le lien ci-dessous renvoie à un ensemble de ressources dédiées aux vaccins et à la vaccination :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/vaccin-et-vaccination-covid>.

Informations pour la rentrée 2021 en SVT

Tuteurs des professeurs stagiaires et des étudiants en Master MEEF SVT

Nous remercions dès à présent les enseignants qui assurent le tutorat des professeurs stagiaires et des alternants en master 2 MEEF SVT. Nous aurons aussi l'occasion de solliciter certains d'entre vous pour organiser avec l'INSPE le déroulement des stages de pratique accompagnée (SOPA en M1, SPA en M2). Nous rencontrerons les tuteurs des stagiaires du public le 22 septembre à 13h30 lors d'une réunion organisée avec l'INSPE de Toulouse. Cette réunion se déroulera en visio-conférence.

La DAFPEN met à votre disposition un [livret du tuteur](#) qui vous permettra de trouver de nombreuses informations et ressources pour l'accompagnement, quel que soit le type de stagiaire qui vous est confié.

Rendez-vous de carrière, accompagnement

La liste des rendez-vous de carrière étant établie par le ministère, il n'appartient pas à l'inspection de la modifier. Le [guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants](#) peut vous permettre de préparer votre évaluation professionnelle.

Les rendez-vous de carrière qui n'ont pas pu être conduits en raison d'absences ou de congés lors de l'année scolaire 2020-2021 seront menés dès cette rentrée scolaire et **avant le 24 septembre**. En cas de doute sur votre éligibilité à ce rendez-vous de carrière, vous pouvez vous rapprocher du chef de votre établissement de rattachement administratif.

D'autre part, nous organisons avec nos professeurs chargés de mission des **visites d'accompagnement** à visée formative pour lesquelles vous pouvez aussi nous solliciter.

Année de la biologie

L'année de la Biologie, en partenariat avec le CNRS est une opération ambitieuse qui vise à rapprocher le monde de l'éducation et celui de la Recherche. L'actualité et les spécificités de ce champ de la Biologie traduisent les enjeux relatifs à cette opération : construction du savoir scientifique, compréhension des enjeux actuels de la recherche en Biologie, approche du complexe, pratique de la démarche scientifique et modalités de raisonnement associés, compréhension du caractère pluridisciplinaire alliant disciplines scientifiques et technologiques, connaissance des voies de formation... Cette opération vise le renouvellement des éléments de formation et d'information des enseignants comme la consolidation des compétences des élèves dans ce domaine particulier. Des actions de formation à candidature individuelle (voir PAF ci-dessous) sont déployées en direction de tous les enseignants, selon une logique inter-degrés, de l'école maternelle jusqu'aux formations post baccalauréat et pluridisciplinaire. Les projets en rapport avec l'année de la Biologie seront par ailleurs valorisés. Le site de la DAAC regroupe l'ensemble des informations :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/daac/annee-de-la-biologie-21-22>

Culture scientifique

La première lettre SVT de l'année sera consacrée aux différentes animations et initiatives vous permettant de développer avec vos élèves, la culture scientifique en lien avec les parcours éducatifs, dont les [olympiades académiques de géosciences](#) et les [olympiades académiques de biologie](#).

Formations académiques

Des formations sont proposées au [plan académique de formation](#), inscription sur GAIA avant le 16 septembre 2021. Une [sélection est accessible sur le site SVT](#).

Tous les enseignants ont accès aux parcours m@gistere : « [Enseignement commun scientifique](#) » et « [Nouveaux programmes au lycée en SVT](#) » ([aide à la connexion](#)).

Pour les enseignants non titulaires, une formation en SVT à public désigné est prévue sur deux journées, les convocations parviendront en temps utile en établissement. Ils ont aussi accès au parcours m@gistere en auto-formation ([aide à la connexion](#)) : <https://magistere.education.fr/ac-toulouse/course/view.php?id=9929>.

Formation aux compétences liées à l'oral

La mise en place de l'épreuve du grand oral au Baccalauréat session 2021 a donné lieu à diverses formations. Les ressources nationales et académiques parues à cette occasion sont à votre disposition : [ressources Grand Oral](#)

Point d'orgue d'une formation continue et soutenue à la prise de parole, l'épreuve du Grand Oral recouvre un enjeu très large. Ainsi, à l'instar de toutes les compétences, c'est l'inscription des compétences orales dans un continuum de formation collège-lycée qui retient notre attention cette année. Il s'agit de développer une stratégie d'équipe pédagogique alliant techniques oratoires et démarche scientifique au service de la construction et de l'exercice de ces compétences dans le quotidien de la classe. Les ressources à votre disposition sur le site académique illustrent d'ores et déjà les opportunités diverses et variées contribuant à consolider la pratique de l'oral en SVT sous toutes ses formes. L'offre du PAF poursuit par ailleurs cet objectif, en proposant un stage centré sur la maîtrise de la langue (oral, écrit), visant l'intégration et l'explicitation de ces compétences au bénéfice de tous les élèves.

Le numérique : enjeu fondamental de formation des élèves :

Le développement et l'évaluation des compétences numériques est généralisée via la plateforme [Pix](#) pour l'année scolaire 2021-2022 à partir de la 5ème dans tous les collèges et tous les lycées. La certification des compétences numériques est obligatoire pour les élèves de 3ème et de Terminale.

Ressource SVT Toulouse : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/se-former/pix>

Évolutions au lycée

L'actualité dans ce domaine est riche et les nouveaux textes parus sur le sujet nécessitent une attention toute particulière : toutes les références sont répertoriées et accessibles en pages 7 et 8.

- En continuité avec les réflexions déjà menées, l'accent est mis sur le travail en équipe, tout particulièrement dans le domaine de l'évaluation, suite aux modifications des modalités du contrôle continu des baccalauréats général et technologique. Pour guider vos travaux en établissement pour **l'élaboration du projet d'évaluation**, nous vous invitons à vous appuyer sur :
 - la note de service particulièrement complète qui précise le décret et l'arrêté qui encadrent ces modifications ;
 - le guide pédagogique de l'inspection générale à paraître prochainement ;
 - [le projet de discipline](#) que vous avez construit en équipe et [les ressources sur la progressivité des compétences](#) de la dernière journée de coordonnateurs.
- Les [adaptations du périmètre d'évaluation des épreuves des enseignements de spécialités de terminale](#) constituent un allègement des parties du programme à traiter obligatoirement avant les écrits et sont donc à prendre en compte dès à présent dans vos programmations de terminale.

Sécurité dans les laboratoires

Nous vous demandons d'être vigilants à bien respecter les règles de sécurité dans les laboratoires et dans la classe. Nous vous rappelons que la [plaquette de l'ONS](#) doit être à disposition dans les laboratoires et que les [consignes de sécurité](#) sont à afficher. L'éducation à la responsabilité est un enjeu de l'enseignement en SVT. Vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions dans le site « sécurité » dont l'adresse est désormais : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/svt/risques-et-securite>.

Vous trouverez aussi [un guide pratique élaboré par la DASE et le CHSCTA](#), portant sur la gestion des produits chimiques dans les EPLE.

Références et bases de travail

► **Textes généraux** (compléments en ligne sur le [site SVT](#) et sur [Eduscol](#))

- **Circulaire de rentrée 2021** : [BO n°25 du 24 juin 2021](#)
- **Formation des enseignants** : référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation parus au [BO n° 30 du 25 juillet 2013](#)
- **Mission des personnels de laboratoire** : [Circulaire n° 2013-058 du 13-3-2013](#)
- **Éducation à la sexualité** : voir [BO n°33 du 13 septembre 2018](#)
- **Éducation au développement durable EDD 2030** : [BO n°31 du 29 août 2019](#)

► **Le collège**

- [Arrêté du 19 mai 2015](#) relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège
- Circulaire parue au [BO n°27 du 2 juillet 2015](#) sur l'organisation des enseignements au collège
- [Socle commun de connaissances de compétences et de culture](#)
- Modifications des programmes du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4) [BO n° 31 du 30 juillet 2020](#)
- Devoir faits : [repères académiques](#)
- [Modalité d'attribution du diplôme national du brevet](#) mise à jour mai 2021

► **Le lycée**

- [Arrêté du 16 juillet 2019](#) relatif à l'organisation des enseignements au lycée général et technologique.
- Organisation et horaires [BO n°29 du 19 juillet 2018](#)
- Les enseignements de spécialité [BO n°32 du 6 septembre 2018](#)
- [Les livrets scolaires](#)
- Procédure d'orientation en fin de classe de seconde [BO n°35 du 27 septembre 2018](#)
- [Note de service du 23 août 2021 portant création du rôle de professeur référent d'un groupe d'élèves](#)
- Les programmes publiés au [BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019](#) et au [BO spécial n°8 du 25 juillet 2020](#) :
 - [seconde SVT](#),
 - [seconde SNT](#),
 - [première Enseignement Scientifique](#),
 - [première Spécialité SVT](#),
 - [Terminale Enseignement scientifique](#)
 - [Terminale spécialité SVT](#)

► **Évaluations du baccalauréat**

- **BO spécial n°2 du 13 février 2020**
 - [Épreuve de spécialité SVT, consulter aussi la note de service du 12 juillet 2021 relative à l'adaptation du périmètre d'évaluation de l'épreuve de l'enseignement de spécialité sciences de la vie et de la Terre de la classe de terminale à compter de la session 2022](#)
 - [Sujets zéro épreuve de spécialité terminale](#)
 - [Grille d'évaluation exercice 1](#)
 - [Grille d'évaluation exercice 2](#)
 - [Grand oral, consulter aussi la note de service du 27 juillet 2021 modifiant l'organisation de l'épreuve dite grand oral de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2022](#)
 - [Banque académique de sujets de l'oral de contrôle EDS SVT bac](#)

- **Evaluations et contrôle continu au baccalauréat**
 - [Décret, arrêté](#) précisés par la [note de service du 28 juillet 2021 relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de la session 2022 du baccalauréat](#)
 - [Deux notes de service précisent les modalités des évaluations ponctuelles pour les candidats concernés par ces dernières :](#)
 - [modalités d'évaluation ponctuelle de l'enseignement scientifique à compter de la session 2022](#)
 - [évaluation ponctuelle dans l'enseignement de spécialité suivi uniquement pendant la classe de première de la voie générale à compter de la session 2023](#)

► **Les CPGE BCPST et TB**

- [Programmes et horaire hebdomadaire de la classe préparatoire scientifique Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre \(BCPST\)](#)
- [Programmes de première et seconde années des classes préparatoires scientifiques de la voie Technologie et biologie \(TB\)](#)
- [Les TIPE](#)